

Communiqué de presse

PUBLICATION DU NUMERO 20 DU MENSUEL DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Au sommaire de notre numéro du mois de décembre :

Jean-Pierre Thomas et les fonds de pension, de sa proposition de loi aux déclarations

Dans la revue du mois de décembre du Cercle de l'Épargne, Jean-Pierre Thomas, réagit aux annonces du Ministre de l'Économie, Emmanuel Macron sur les fonds de pension. Le directeur du Cercle de l'Épargne, souligne que si nous avons perdu le temps d'une génération, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Il partage l'idée d'un cadre juridique spécifique et attractif pour l'épargne retraite et considère que l'instauration d'un large étage de retraite supplémentaire par capitalisation est indispensable au moment même où la répartition est contrainte de réduire la voilure.

La Guerre des générations aura-t-elle lieu ?

Le Cercle s'interroge sur les conséquences économiques, financières et sociologiques des transferts intergénérationnels qu'impose le système de retraite français. Avec le vieillissement de la population, avec la montée en puissance des pensions, les générations d'actifs sont de plus en plus mises à contribution d'autant plus que les seniors laissent une dette sociale qui n'a pas cessé, ces vingt dernières années, de progresser. Y-a-t-il une limite à ces transferts ? Faut-il organiser différemment la solidarité en particulier en ce qui concerne le financement de la dépendance ? La piste d'une assurance-dépendance obligatoire qui serait souscrite à partir de la cessation d'activité constitue une des solutions envisageables.

Sale temps pour l'épargne de court terme

Les Français continuent, mois après mois, à réorienter leur épargne vers des placements plus longs mais en conservant également une poche de liquidités très importante. L'assurance-vie, le Plan d'Épargne Logement et les comptes courants sont donc les placements fétiches des Français sur les neuf premiers mois de l'année.

La chasse à la niche fiscale bat son plein

Au mois de décembre, le temps est aux derniers arbitrages fiscaux. Afin d'alléger la facture de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt de solidarité sur la fortune, les ménages sont tentés de recourir à un ou à plusieurs des très nombreux dispositifs dotés d'une incitation fiscale plus ou moins généreuse. Afin d'orienter les ménages vers des placements à risques ou de long terme, de nombreux produits d'épargne ouvrent droit à des réductions d'impôt ou à des déductions sur le revenu imposable.

Attirés par l'avantage fiscal, les ménages en oublient de regarder l'intérêt même des placements proposés.

Le Cercle passe en revue les principaux placements ouvrant droits à un avantage fiscal.

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr